

objets sont ambulans , on pourra employer telle espece d'affûts qu'on voudra , parce que l'on n'a encore rien à craindre du feu de l'assiégeant. La ligne du tir une fois prise , il n'est pas à craindre qu'elle s'altère en tirant , et c'est alors que la difficulté de mouvoir le chassis , à cause du poids de la piece , devient même un avantage parce qu'il empêche le chassis de changer de position par des accidens étrangers aux mouvemens que fait la piece pendant le tir , et comme le recul a été facilité et limité plus que jamais par la construction du chassis et de l'affût , sa direction ne pourra être dérangée en aucun maniere.

Il reste à parler du coin de mire qui sert à maintenir l'élévation du tir , comme le chassis sert à conserver sa ligne. Il est composé de deux pieces qui coulent l'une sur l'autre , et offrent , moyennant l'obliquité réciproque de leurs surfaces , un plan presque horizontal sur lequel repose la culasse. Ce plan est la surface supérieure de la piece de dessus du coin ; son bout de devant est arrêté à l'aide d'une charniere à crémaillere , qui est une piece , ou lingot de fer , percée de vingt-quatre ouvertures en deux rangs dans sa surface aplatie : la piece inférieure est arrêtée sur l'entre-toise par des goujons de fer : les pieces du coin sont creusées de sorte que la crémaillere puisse les traverser , et sortir au bout de derriere de celle de dessous ; en tirant la crémaillere en avant ou en arriere , on fait couler la piece supérieure du coin sur l'inférieure , et lorsqu'on a obtenu une position convenable , on la fixe par le moyen d'une clavette dentelée qu'on fait convenir à l'ouverture de la crémaillere la plus voisine du coin.

Les avantages de ces affûts étant rapportés amplement dans notre texte , sans être exagérés , il ne reste plus qu'à expliquer comment on doit disposer les canonniers pour que cinq hommes puissent servir des pieces montées sur ces affûts.

*Service des pieces montées sur des affûts de place.*

Il faut 2 canonniers et 3 servans qu'on distribue de la maniere qui suit :

Un canonnier et un servant à la bouche ; le canonnier met la charge , et il refoule et écouvillonne à l'aide du servant.

Deux servans à la culasse ; l'un pour dégorgger et amorcer , et l'autre pour mettre le feu à la piece.

Le second canonnier pointe , et a soin des munitions.

Les quatre premiers sont pourvus de leviers. La manœuvre des leviers , soit pour pointer , soit pour faire avancer ou reculer la piece , tombe toujours entre les autres occupations de ces quatre hommes ; ainsi elle ne les empêche aucunement de vaquer à leurs fonctions.